



Le Relais fait relâche pour la période estivale. Sa publication régulière reprendra en août. Toutefois, si des nouvelles ou des informations importantes devaient vous être communiquées, il sera publié au besoin, comme nous le faisons aujourd'hui.



RAPPEL

*Dans un communiqué publié le 18 juin dernier (Le Relais 788), Mgr Denis Grondin exigeait, entre autres choses, que les conditions suivantes soient respectées pour la réouverture des églises : respect des mesures d'hygiène et des critères de distanciation exigés par la Santé publique, ouverture **progressive** des lieux de culte en concertation avec le curé ou le modérateur de l'unité, donc **pas toutes les églises en même temps**, et l'assurance qu'une équipe de bénévoles responsables soit en place pour l'accueil et la désinfection des lieux. Vous trouverez ci-dessous un second communiqué de Mgr Grondin sur ce sujet ainsi que des informations sur le nombre de personnes que l'on peut accueillir lors des célébrations pendant la reprise progressive des services religieux.*

MESSAGE DE MGR DENIS GRONDIN


**À tous les prêtres modérateurs, aux curés,
aux équipes pastorales et aux assemblées de fabrique.**

Sujet : Limitation du nombre de personnes dans les églises

Rimouski, 30 juin 2020 - Mgr Pierre Murray, de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, nous informe que la limite maximale de 50 personnes lors d'un rassemblement ne s'applique pas aux églises. D'après les propos du Dr Horacio Arruda en point de presse le 29 juin 2020, cette limite ne s'appliquerait qu'aux festivals. Il apparaît que, pour les églises, tant que la distanciation physique de 2 mètres est respectée, que les gens portent le masque et qu'il n'y ait pas de chorale, **le nombre n'est pas un enjeu**. L'Assemblée des évêques prévoit que les limites sur les lieux de culte seront levées très prochainement.

En conséquent, j'autorise, à compter **du 1^{er} juillet 2020**, les prêtres ou autres présidents ou présidentes de célébrations à accueillir un plus grand nombre de personnes, tout en respectant les normes hygiéniques exigées selon les protocoles et à condition de pouvoir compter sur une équipe pour les aider.

Pour ma part, je souhaite, dans les semaines à venir, faire le tour du diocèse au cours des prochains dimanches. Au plaisir de vous revoir bientôt.


+ Denis Grondin, archevêque de Rimouski

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réouverture des églises et reprise progressive des services religieux

Rimouski, 29 juin 2020 - Comme partout au Québec, la réouverture des lieux de culte permet la reprise progressive des activités liturgiques dans notre diocèse. Le respect des protocoles et des normes de sécurité demande cependant que les équipes locales et les bénévoles puissent être formés pour maîtriser les mesures adaptées aux différentes célébrations. Des églises pourront donc rouvrir lorsque les équipes auront mis en place les protocoles visant à assurer la sécurité des paroissiennes et des paroissiens.

Il n'y a plus de limites quant au nombre de personnes qui peuvent être admises lors des célébrations dans les églises réouvertes. Pour toutes les informations concernant les services religieux, vous pouvez contacter le prêtre responsable de votre secteur pastoral ou de votre unité pastorale:

La Matanie	abbé Auguste Ifèdoun Agai	(418) 580-2649
Trois Pistoles	abbé Gérald Roy	(418) 725-4444
La Mitis	abbé Jean-Baptiste Allico	(418) 732-2167
Témiscouata	abbé Benoît Caron	(418) 714-2711 ou
	abbé Jacques-Daniel Boucher	(418) 855-2153
La Matapédia	abbé Marc-André Blaquièrre	(418) 631-6459
Rimouski	abbé Rodrigo Hernan Zuluaga	(418) 629-0570
Pic Champlain	abbé Jean-François Mélançon	(418) 750-5132
Témiscouata-sur-le-lac	abbé Jean-Baptiste Morales	(418) 899-6902

Cette crise sanitaire mondiale nous oblige à porter un regard nouveau sur nos façons de faire au quotidien. Il est difficile de prévoir ce que l'humanité retiendra de cette période trouble, mais la pandémie nous aura rappelé l'importance d'être ensemble et la force de l'entraide pour traverser une situation difficile.

Merci de votre précieuse collaboration et soyez assurés que tous les efforts nécessaires seront déployés pour vous offrir les services religieux adaptés à vos besoins, malgré les circonstances actuelles.

Au plaisir de vous revoir!

Ginette Larocque
Agente de communications
418 723-3320 poste 110
Courriel : ginette.larocque@dioceserimouski.com

RÉPONSE DU DR ARRUDA SUR LE NOMBRE DE PERSONNES

Voici le verbatim d'une question et de la réponse du Dr Arruda qui affirme que le chiffre d'un maximum de 50 personnes pour les rassemblements intérieurs n'est pas tant destiné aux églises, mais plutôt aux festivals, formellement interdits. Quant aux églises, pour autant que la distanciation physique est respectée, que les gens portent le masque et qu'il n'y a pas de chant, le nombre n'est pas un enjeu. Il cite d'ailleurs les pourparlers que les groupes religieux ont eus avec le gouvernement. Il annonce que très prochainement, les limites sur les lieux de culte seront levées.

POINT DE PRESSE DU DR ARRUDA LE 29 JUIN 2020 À 14H30

https://www.youtube.com/watch?v=Zib4oTipR3g&feature=emb_logo : voir à partir de la 21^e minute.

Question de Jérémy Bernier, du Journal de Québec, qui fait référence à cet article :

<https://www.journaldemontreal.com/2020/06/28/un-cure-brise-les-regles-de-la-sante-publique>

Question :

Hier à Québec il y a une église qui a admis environ 150 personnes à la messe dans une église qui d'ordinaire peut compter jusqu'à 1000 personnes. La distanciation était même meilleure que dans les centres commerciaux, selon le curé. D'ailleurs, la plupart des gens portaient le masque. Est-ce que selon vous, M. Arruda, vous découragez ce comportement-là ? Est-ce que le fait d'être plus de 50 dans une église peut comporter des risques malgré des mesures de protection ?

Réponse du Dr Arruda :

Tout va dépendre de la question de la distanciation. Vous savez, le nombre a été donné pour éviter la grande quantité de rassemblements. Ce qui est clair, par exemple, les festivals sont interdits, parce qu'il y a des rassemblements avec beaucoup de personnes qui se croisent dans un univers festif où on peut chanter, etc. Dans une église, actuellement, les chiffres aussi vont monter sous peu. Tant et aussi longtemps que les mesures de distanciation sont présentes, que les gens vont porter le masque, on demande aux gens de ne pas chanter. Toutes sortes de procédures ont été faites avec les différentes communautés religieuses; je pense que si cela est respecté, le risque est diminué. Le nombre est un facteur utilisé notamment et surtout à l'intérieur et dans les lieux privés, parce que les contacts y sont plus fréquents. Dans les lieux physiques plus grands, quand la distance est respectée, on peut considérer que c'est adéquat.

Et à cette période-ci, il faut comprendre que la circulation est moins importante, mais ça pourrait revenir. L'important, c'est le respect des consignes de distanciation, le port du masque et d'éviter de chanter.

(Transcription maison faite par le Secrétariat de l'AECQ. Mgr Pierre Murray, secrétaire général.)

VIDÉOS POUR LA RÉOUVERTURE DES LIEUX DE CULTE

Une équipe du diocèse de Trois-Rivières, en collaboration avec la webtélé du diocèse de Québec ECDQ.tv, vous invite à découvrir en quoi consistent les nouvelles mesures sanitaires mises en place dans les églises du Québec. En ce début d'été 2020, une première étape de « déconfinement » par la santé publique nous permet de reprendre progressivement les célébrations. Elle comporte plusieurs règles permettant de protéger les personnes les plus vulnérables à la COVID-19. Apprivoisons-les ensemble ! Au plaisir de relever tous ensemble ce défi, et de pouvoir nous retrouver bientôt !

● **Tutoriel pour l'ouverture des églises québécoises** : cette vidéo dresse un portrait large du « comment ça se passera possiblement » dans une église près de chez vous au temps de la COVID :

<https://youtu.be/NbuRzKK4WAo>

● S'il est demandé dans votre église de **porter un masque au moment de communier**, voici une brève vidéo permettant de visualiser comment on peut procéder. Cette capsule est extraite du tutoriel pour l'ouverture des églises mentionné ci-dessus. Ces vidéos sont destinées aux paroissiens et paroissiennes du Québec : <https://youtu.be/nuKcsSkNByc>

LES CITADINS ATTIRÉS PAR LES RÉGIONS



Depuis quelques semaines, nous entendons parler d'une tendance dans le marché immobilier : des citadins montrent un intérêt significatif pour l'achat de maisons en région. À Matane, en Gaspésie comme à Rimouski, des courtiers immobiliers confirment avoir vendu plus de maisons que l'an dernier à la même période. J'ai lu que des ventes ont même été conclues sans visite sur place, ce qui est plutôt rare! Les résidences situées près d'un cours d'eau sont très prisées semble-t-il. Les urbains manquent d'air et d'espace, en cette période de confinement.

Selon le directeur de l'analyse du marché immobilier, **M. Charles Brant**, d'autres régions vivent cet engouement tels Granby, Saint-Hyacinthe et Saint-Jean-sur-le-Richelieu. Est-ce une situation temporaire ou peut-on y voir une relance véritable pour les régions?

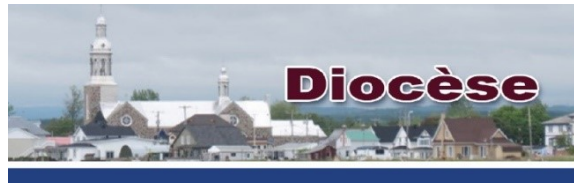
Le phénomène n'est pas nouveau car l'histoire même de l'urbanisme est liée à la lutte contre les pandémies et les autres catastrophes. Par exemple, nous devons la mise en place des égouts et du réseau des eaux potables à des crises sanitaires. La COVID-19 transformera le visage de plusieurs grandes villes à travers le monde avec des changements durables, toujours selon des experts. Si la densité urbaine joue un rôle important dans la propagation des virus, d'autres facteurs sont en prendre en compte. **M. Pierre Fillion**, professeur à l'École d'urbanisme de l'Université de Waterloo, souligne que les secteurs les plus touchés sont ceux où les gens circulent beaucoup dans les transports en commun. Il est à prévoir aussi que les aménagements urbains futurs laisseront plus de place aux piétons et aux cyclistes et que les espaces publics verdoyants seront plus nombreux.

Il ne faut pas tomber dans les extrêmes et vider les villes pour remplir les régions! Malgré les avantages de vivre dans une plus petite ville ou un village, certaines personnes préféreront toujours la vie plus trépidante des centres urbains. L'équilibre passera par une réorganisation des grandes villes pour les rendre plus sécuritaires. Preuve que la densité humaine n'est pas toujours un problème : Singapour et Hong Kong, des villes très peuplées, ont eu un bon contrôle sur la pandémie actuelle.

L'avenir nous permettra peut-être de profiter de grandes villes qui compteront moins de tours à bureaux, de centres commerciaux et de grands complexes immobiliers. La verdure et les fontaines publiques pourraient reprendre une plus grande place dans le paysage urbain, ce qui serait plutôt agréable!

En attendant, profitons de la qualité de vie de notre région et des attractions offertes pour passer un bel été, rempli de rires partagés avec ceux qu'on aime. S'il y a une chose que la COVID a démontré, c'est le besoin que nous avons de la présence et du soutien des autres. Après ces mois difficiles, le bonheur sera facile à trouver à la reprise des activités estivales que l'on considérait autrefois comme acquises : barbecues, baignades, promenades en forêt ou sur le bord de l'eau, repas entre amis. Bon été à vous toutes et tous, au plaisir de vous retrouver à la mi-août, au retour des vacances!

Ginette Larocque,
Agente de communications
418 723-3320 poste 110
Courriel : ginette.larocque@dioceserimouski.com



● VACANCES ESTIVALES

Pour l'Archevêché, les Services diocésains et l'Institut de pastorale

Prendre note que les bureaux de l'Archevêché seront fermés du vendredi 17 juillet 2020 au vendredi 31 juillet 2020 inclusivement. Les bureaux des Services diocésains et de l'Institut de pastorale seront fermés tout le mois de juillet.

● KILOMÉTRAGE (TARIF)

Prendre note que le tarif de 0,40 \$ le kilomètre pour les frais de déplacement sera en vigueur à compter du 1^{er} juillet pour le trimestre juillet-août-septembre 2020. Merci !

Michel Lavoie, économiste diocésain

UN BRIN D'HUMOUR EN TEMPS DE PANDÉMIE





Bulletin électronique d'information hebdomadaire publié par l'Archidiocèse de Rimouski

Tombée du matériel : le mercredi 16 h pour publication le jeudi.

Abonnement gratuit !
 Invitez les gens de votre entourage, intéressés par les activités pastorales dans le diocèse, à s'abonner au bulletin hebdomadaire **Le Relais**. Pour être inscrit sur la liste d'envoi, il suffit de vous rendre sur notre page d'abonnement à l'adresse : <http://www.diocèsesrimouski.com/sd/relais/abonnement.html>
 ou de contacter par courriel madame Francine Larrivée, des Services diocésains à : servdiocriki@globetrotter.net

Publication d'un communiqué dans Le Relais
 Vous pouvez faire parvenir vos communiqués d'intérêt général pour Le Relais à Ginette Larocque, agente de communications : ginette.larocque@diocèsesrimouski.com

 <p>549, Saint-Germain Est Rimouski (Québec) G5L 1G2 Tél. : 418-723-4765 Télé. : 418-725-4760</p> <hr/> <p>Pendant la pandémie :</p> <p>Rédaction et mise en page : Yves-Marie Mélançon 418-723-9006 servdiocriki@globetrotter.net</p> <p>Communiqués : Ginette Larocque 418-723-3320, poste 110 ginette.larocque@diocèsesrimouski.com</p> <p>Webmestre : Yves-Marie Mélançon 418-723-3320, poste 111 ymelan@diocèsesrimouski.com</p>	<p>Les Services diocésains</p> <p>549, Saint-Germain Est Rimouski (Québec) G5L 1G2 - Tél. : 418-723-4765</p> <p>CÔTÉ, Claudine - Préparation au Mariage - projetmariage@hotmail.com poste 108 JEUDY, Jean Grégory – Pastorale familiale - jgregoryjeudy@gmail.com poste 107 LACROIX, Charles - Formation à la vie chrétienne - fvcrici@hotmail.com poste 103 LARRIVÉE, Francine - Secrétariat - servdiocriki@globetrotter.net poste 101 LECLERC, Annie - Catéchuménat - catechufvc@gmail.com poste 105 LEVESQUE, Réjean - Pastorale sociale - reglevesque@hotmail.com poste 102 POSTE VACANT – Pastorale d'ensemble - poste 104 INSTITUT DE PASTORALE : CARDINAL, Pierre - ipastorale@diocèsesrimouski.com 418-721-0167</p>
	<p>Archevêché de Rimouski</p> <p>34, rue de l'Évêché Ouest Rimouski (Québec) G5L 4H5 - Tél. : 418 723-3320</p> <p>CRÉPAULT, Jean - Directeur du projet Cathédrale - jcrepault@hotmail.com poste 181 POSTE VACANT - Tribunal ecclésiastique - poste 129 DUMAS, Lise - Adjointe administrative - liseddiocriki@hotmail.com poste 104 GOSELIN, Sylvain - Archiviste - diocriki@globetrotter.net poste 128 GRONDIN, Denis - Archevêque - denis.grondin@diocèsesrimouski.com poste 102 LAGACÉ, Guy - Vicaire général - vicaire.general@diocèsesrimouski.com poste 180 LAROCQUE, Ginette - Agente de communications - ginette.larocque@diocèsesrimouski.com poste 110 LAVOIE, Michel - Économe - ecomediocriki@hotmail.com poste 107 MÉLANÇON, Yves-Marie - Chancelier - chancellerie@diocèsesrimouski.com poste 111 PROULX, Marie-Line - Secrétaire de l'Archevêque - marielineproulx@diocèsesrimouski.com poste 106</p>

Vous pouvez consulter les différents bulletins électroniques des Services diocésains sur le site internet du diocèse : <http://www.diocèsesrimouski.com/sd/ocs.html>

